

 Pôle Urbanisme, Agronomie, Eau, Environnement

Immeuble Consulaire - Puy Pinçon  
Avenue Albert Schweitzer - BP 30 -19001 TULLE  
REF : TC/PA/CJ  
Dossier suivi par : PA  
patrick.auger@correze.chambagri.fr  
colette.jabiol@correze.chambagri.fr  
Tel. 05 55 21 54 58  
Fax. 05 55 21 55 55

Monsieur le Maire

Mairie

155 Rue du 19 Mars 1962,

19360 Cosnac

Tulle le 18 juillet 2022

Objet : Avis PLU — Commune de COSNAC

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour étude et avis, votre Plan Local d'Urbanisme, ce dont nous vous remercions.

Après analyse des documents fournis, nous avons quelques remarques concernant ce document.

Tout d'abord, au niveau du règlement écrit de la zone A, nous avons quelques remarques à émettre.

En effet, page 53, nous souhaitons que le chapitre concernant les clôtures ne s'applique pas au monde agricole.

Nous souhaitons également que le chapitre suivant soit supprimé.

***Les clôtures en trame de protection des corridors***

*Les clôtures devront prévoir des ouvertures au niveau du sol de dimension 10\*15 cm réparties sur l'ensemble du périmètre de clôture à raison d'une ouverture tous les 10mètres pour permettre le passage de la petite faune.*

Ensuite, concernant le règlement de la zone N, nous souhaitons que la construction des bâtiments agricoles soit autorisée.

Enfin, page 61 nous souhaitons que le chapitre concernant les clôtures ne s'applique pas au monde agricole.

MAIRIE DE CORREZE  
10000  
CORREZE  
Ensuite, concernant le règlement graphique, nous identifions quelques bâtiments d'élevage se trouvant à moins de 100 mètres d'une zone U.

Nous demandons que les zones U soient positionnées à plus de 100 mètres de tous bâtiments agricoles.

Par conséquent, après analyse des documents fournis, notre compagnie en tant que personne publique associée émet un **Avis favorable avec réserves** sur l'ensemble de votre document d'urbanisme. C'est-à-dire que notre avis sera considéré comme favorable si les éléments notifiés en amont sont clairement modifiés.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Tony CORNELISSEN

*Président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze*

